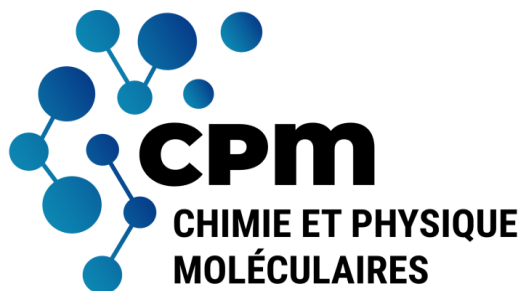




**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**



Pôle Scientifique CPM (Chimie et Physique Moléculaires)

Compte Rendu du Conseil de Pôle CPM
du Jeudi 19 Janvier 2023 à 14h30 (ICPM)

Directeur pôle CPM : P. Gros

Chargé d'appui pôle CPM : X. Roux

Membres présents : M. Boisbrun, S. Bonenberger, S. Bouguet-Bonnet, V. Carre, N. Chaoui, C. Charbaut, G. Francius, C. Gantzer, M. Hebrant, S. Lebegue, C. Merlin, M. Müller, O. Pages, A. Pasc, D. Schaniel, E. Tailleur, A. Vasseur, E. Wenger

Membres absents : E. Aubert (procuration à E. Tailleur), F. Aubriet, L. Becu, A. Blanc, M. Desage-El-Murr, C. Despas (procuration à M. Hebrant), P. Friant-Michel (procuration à S. Bonenberger), F. Ingresso (procuration à S. Lebegue), D. Karevski, A. Pierret, J.B Regnouf de Vains (procuration à A. Pasc), M. Souhassou (procuration à E. Wenger), L. Vernex-Loset

Nombre de sièges au sein du Conseil : 34
Nombre de membres en exercice : 32
Quorum : 16
Présents le 19.01.2023 à 14h30 : 19
Absents le 19.01.2023 à 14h30 : 13
Nombre de procurations à 14h30 : 6

Le quorum étant atteint, la réunion peut valablement se tenir avec **25 expressions de vote (19 membres présents + 6 procurations)**.

Ordre du jour

- 1/ Informations du Dr de CPM
- 2/ Approbation du projet de CR du Conseil du 13 décembre 2022
- 3/ Avis sur les dossiers 2023 MIESS (Manifestations scientifiques Internationales d'Envergure et Summer Schools) déposés auprès de la Région Grand Est et MIMOY (Manifestations scientifiques d'envergure intermédiaire) déposés auprès de l'UL -> *POINT ANNULÉ*
- 4/ Avis sur les demandes de soutien interne du pôle sur les manifestations scientifiques 2023 hors cadre MIESS et MIMOY
- 5/ Echanges sur la poursuite des activités de l'ex IJB dans le cadre du pôle CPM
- 6/ Questions diverses

1/ Informations du Dr de CPM

Suite aux visites de l'HCERES dans le cadre de la contractualisation 2024-2028 auprès de 3 laboratoires du pôle (LCPME, L2CM et LPCT), 2 rapports d'expertise ont déjà été adressés et retournés par les unités avec leurs réponses et remarques. Le Dr de CPM se félicite de la bonne qualité de ces 2 rapports en faveur du LCPME et du L2CM.

Par contre, le CRM2 et le LCP-A2MC rencontrent toujours un problème puisque suite à la démission début septembre du chargé de mission scientifique de l'HCERES, aucune date de visite n'a été fixée.

Par ailleurs, l'INC a opéré une rencontre avec les laboratoires du pôle concernés comme institut principal (L2CM, LCPME et LPCT) le 17 Janvier 2023 après-midi à raison d'1h30 par unité.

La présentation des projets des laboratoires pour 2024-2028 fera l'objet d'une réunion commune UL/CNRS entre la mi-Mars et fin Avril 2023 dernier délai. Le cadrage général est encore en cours de réflexion et sera soumis au prochain CS mais l'organisation sera du ressort des pôles scientifiques. Une commission d'évaluation sera constituée avec un représentant de la Vice-Présidence Recherche de l'UL, 2 membres du CS dont au moins 1 extérieur au pôle concerné, le Dr du pôle concerné, un représentant éventuel de/des autre(s) tutelle(s) et 1 représentant de la DRV. L'audition du porteur de projet sera ouverte à tous les membres du CS et du Conseil du pôle concerné pour toutes les unités et des membres du Conseil de laboratoire pour chaque unité via une organisation mixte en présentiel et en distanciel.

P. GROS informe le Conseil que le projet jeune chercheur (M. HENKEL - LPCT) et le projet doctoral (M. MULLER - LPCT) déposés en MO UL dans le cadre de l'AAP Région 2023 sont remontés par l'Etablissement (25 dossiers déposés par l'UL, conformément au plafond fixé par la Région). Le projet jeune chercheur en MO CNRS (G. HERZOG – LCPME) a lui aussi été remonté via la DR6.

3 nouveaux dispositifs Région viennent d'être lancés : "Infrastructures de recherche de pointe", "Réseaux thématiques de recherche", "Jeune chercheur en bioéconomie" avec comme date limite de candidature le vendredi 10 Mars 2023.

P. GROS signale que les 2 membres extérieurs du Conseil de CPM ont démissionné et qu'il convient donc de trouver 2 nouvelles personnalités : l'un est proposé par le pôle de compétitivité Hydreos qui a été sollicité et l'autre par le Dr de pôle, sachant que la parité H/F doit être respectée.

Par ailleurs, le collège des doctorants devra être intégralement renouvelé (fin du mandat de 2 ans) à l'occasion des prochaines élections universitaires programmées entre le 4 et le 6 avril 2023 : 2 sièges sont à pourvoir (2 titulaires et 2 suppléants) avec alternance H/F à prendre en compte. D'autre part, 1 siège BIATSS/ITA est également vacant dans le sous-collège L2CM suite à la mutation de F. LACHAUD et il sera également intégré à ces dates de scrutin.

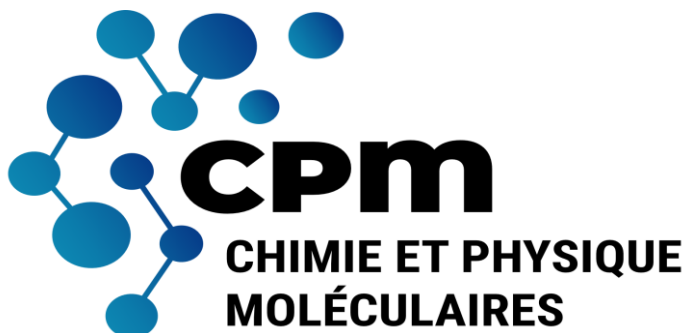
Concernant les appels à projets internes 2023 du pôle CPM (CDEs et projets de recherche), P. GROS rappelle que le lancement a été opéré début Janvier pour un retour attendu au pôle via les unités pour le 28 février dernier délai : 8 CDEs seront à pourvoir et le pôle pourra financer en investissement 3 projets sur liste principale et 2 sur liste complémentaire. La date du vendredi 10 mars 2023 sur toute la journée est retenue pour procéder aux auditions et classements.

10 grands projets interdisciplinaires LUE sont actuellement définis et feront l'objet d'une présentation lors d'une réunion programmée le 9 février 2023. Les laboratoires du pôle CPM

émargent essentiellement dans 2 projets : MAT-PULSE porté par S. MANGIN et co-porté par D. SCHANIEL et B2SE porté par S. DESOBRY.

La communication du pôle est en train d'être intégralement revue, en lien notamment avec la disparition de l'IJB au 31 décembre 2022, avec la création d'un nouveau logo, d'un nouveau site internet et la remise à plat des listes de diffusion. Un GT communication, composé d'un représentant par laboratoire, a été constitué et travaille avec les informaticiens et graphistes de la DN en appui : 3 matrices de logo ont été pré-retenues par le GT et sont proposées au Conseil pour avis.

A l'unanimité, le nouveau logo ci-dessous est retenu.



2. Approbation du projet de CR du Conseil du 13 Décembre 2022

Moyennant la prise en compte de certaines remarques et propositions de correction, le CR est soumis à l'approbation des membres du Conseil

Vote : 25 POUR

3/ Avis sur les dossiers 2023 MIESS (Manifestations scientifiques Internationales d'Envergure et Summer Schools) déposés auprès de la Région Grand Est et MIMOY (Manifestations scientifiques d'envergure intermédiaire) déposés auprès de l'UL -> *POINT ANNULE*

Ce point de l'ordre du jour est annulé faute de dossier déposé au titre de ces 2 dispositifs.

4/ Avis sur les demandes de soutien interne du pôle sur les manifestations scientifiques 2023 - hors cadre MIESS et MIMOY

P. GROS explique que 2 demandes sont remontées à la direction du pôle, dont une un peu particulière du LCPME.

D. SCHANIEL présente la demande déposée par M. NESPOLO (CRM2) pour l'organisation d'une école internationale de cristallographie mathématique – MaThCryst - à la FST du 12 au 16 Juin 2023. Le montant demandé au pôle est de 750 € (1^{er} item du cadrage soutien IST de CPM).

G. FRANCIUS présente la demande déposée par E. ANDRE (LCPME) pour l'organisation du congrès international ISICXXI (21st International Symposium on Intercalation Compounds) qui se déroulera du 12 au 15 Juin 2023 à la FST. Ce projet, qui est organisé conjointement par l'IJL et le LCPME, fait l'objet d'un dépôt MIMOY à l'UL par le pôle M4.

Dès lors et sachant pour rappel que les dispositifs de soutien aux manifestations scientifiques sont normalement exclusifs (MIESS, MIMOY et Pôles scientifiques), P. GROS propose, en fonction du retour du CS, d'éventuellement soutenir ce Congrès dans la limite de 1.250 € maximum (soit la moitié du plafond de 2.500 € fixé par le CS sur les projets MIMOY, avec prise en charge partagée entre CPM et M4). La subvention du pôle s'échelonne donc entre 0 et 1.250 € selon l'avis du CS et le soutien financier apporté par l'UL.

Vote : 25 POUR

5/ Echanges sur la poursuite des activités de l'ex IJB dans le cadre du pôle CPM

P. GROS veut échanger avec le Conseil pour connaître les attentes et souhaits des membres de CPM sur les suites que l'on peut donner à l'animation scientifique du pôle avec la disparition de l'IJB au 31 décembre 2022. Pour rappel, 3 axes (M2H, M3V et R12) structuraient scientifiquement l'institut, chacun étant doté de 10.000 € annuels pour son fonctionnement. D'autre part, l'IJB venait également souvent en appui financier des plateformes et organisait une journée scientifique annuelle.

Il précise qu'il ne voudrait pas que le pôle se résume à une agence de moyens et souhaiterait qu'une réflexion soit engagée pour développer des actions inter-laboratoires ambitieuses (projets de recherche plus conséquents, thèses etc...). Un effort pourrait également être consenti pour soutenir l'organisation de ½ journées thématiques ciblées (en plus de la traditionnelle journée scientifique annuelle) afin de permettre aux membres du pôle de mieux se connaître et nouer des relations scientifiques plus étroites.

Après de nombreux échanges, P. GROS propose de créer un comité d'animation scientifique, constitué d'un membre par laboratoire du pôle.

C. MERLIN se propose pour le LCPME et les autres unités devront indiquer rapidement leur représentant.

6/ Questions diverses

/

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil s'achève à 16h15.